



Recherche-action “Lecture et santé” 2024-2025

Cahier des charges de l’appel à manifestation d’intérêt à destination des équipes artistiques et culturelles

Dossier à renvoyer par mail aux adresses suivantes :

coordination@reseau-cs-cvl.com

mediation@reseau-cs-cvl.com

Date limite de retour du dossier : lundi 21 octobre 2024

1. Le Réseau Culture Santé Centre-Val de Loire

L’ARS et la DRAC Centre-Val de Loire développent depuis 2012 une dynamique conjointe pour le développement de projets culturels et artistiques dans les structures médicales et médico-sociales, en lien avec le protocole interministériel Culture Santé. Cette dynamique a permis d’impulser de très nombreux projets sur le territoire régional.

En 2022, l’augmentation du nombre et des formes de coopérations entre les champs de la santé et de la culture impliquent de nouveaux besoins en accompagnement. Les fédérations et unions régionales représentatives des établissements de santé, des établissements et services médico-sociaux et des usagers de Centre-Val de Loire se sont constituées en association pour penser la création d’un pôle ressource à l’échelle de la région.

Dès 2024, le Réseau Culture Santé Centre-Val de Loire a vu le jour. Il est un espace de rencontre et d’accompagnement des coopérations entre les deux secteurs ainsi qu’un laboratoire d’idées et d’expérimentations à développer avec les acteurs du territoire (usagers, établissements, collectivités, chercheurs, artistes et acteurs culturels).

Par les différentes actions qu’il porte, le Réseau a vocation à toucher un large public :

- les professionnels et les usagers des établissements, services et associations oeuvrant dans les champs sanitaires, médico-sociaux et sociaux :

- ▷ personnes malades, handicapées, en perte d'autonomie et/ou en situation de vulnérabilité
- ▷ professionnels (personnels de direction, de l'administration, des services généraux, soignants, éducateurs, encadrants)
- ▷ familles et aidants
- les artistes, structures et lieux artistiques et culturels
- les usagers des établissements d'enseignement et de formation dans les champs du sanitaire, du médico-social et du social, ainsi que des arts et de la culture de Centre Val de Loire :
 - ▷ étudiants / apprenants
 - ▷ professionnels (personnel de direction et personnel pédagogique)
- les agents territoriaux œuvrant dans les champs sanitaires, médico-sociaux, sociaux, des arts et de la culture

2. Présentation de la recherche-action

CONTEXTE

Dans le cadre de ses missions, le Réseau Culture Santé Centre-Val de Loire développe des actions culturelles innovantes en santé, en partenariat avec le monde de la recherche.

A ce titre, en 2023, un projet sur la place de la lecture publique en milieu de santé a été initié avec des établissements de santé du Loiret. Les besoins identifiés par les établissements à cette occasion recouvrent diverses formes (aménagement d'espaces dédiés, développement de projets en partenariat avec des artistes, développement de partenariats avec des lieux culturels).

En 2024, l'objectif est de poursuivre la démarche en associant des établissements de santé, des artistes, des professionnels du livre et de la recherche afin de produire une ressource facilitant la pratique et le partage de la lecture dans les établissements.

ENJEUX

- l'ouverture de l'établissement de santé sur la vie culturelle du territoire
- l'amélioration de l'accueil et de l'environnement de tous les usagers
- la réintroduction des notions de bien-être, de plaisir et de confort dans le quotidien des patients ou résidents en prenant en compte toutes les dimensions de la personne
- l'atténuation des ruptures souvent entraînées par la maladie et l'hospitalisation ou l'entrée dans un établissement médico-social
- l'enrichissement des relations entre professionnels de santé et patients ou entre professionnels du médico-social et résidents, au travers d'interventions culturelles partagées
- de nouveaux partenariats entre culture, santé et recherche

OBJECTIFS

Au regard des enjeux, les objectifs sont :

- **IMPLIQUER les professionnels et les usagers des établissements partenaires**

Le projet doit permettre aux résidents et aux patients de jouer un rôle actif dans sa définition et sa mise en œuvre, dépassant ainsi la posture d'usager ou de bénéficiaire. Cette implication doit permettre une co-construction avec l'équipe artistique. Parallèlement, les professionnels des établissements doivent aussi être intégrés au projet comme des participants actifs, afin d'apporter leur expertise et d'enrichir leurs pratiques professionnelles. L'intégration des usagers et du personnel vise également à favoriser le respect et la valorisation de la culture des individus et du territoire.

- **QUESTIONNER les dynamiques et les besoins des établissements**

L'équipe artistique explorera et analysera les spécificités des établissements partenaires et du contexte de soin : les envies, les besoins, les ressources, les freins, les habitudes et les possibilités. Cette démarche tiendra aussi compte des similarités et des différences entre les établissements et de l'intégration d'une production artistique finale dans leur fonctionnement global.

Les méthodes employées pourront inclure des échanges, de l'observation, de l'expérimentation et de la documentation, sur le terrain et en parallèle.

- **PRODUIRE un objet artistique ou un support dédié à la pratique culturelle**

Au regard des problématiques soulevées et des potentialités identifiées, le projet aboutira à la création d'un outil qui encourage la pratique et le partage de la lecture en lieu de soin, en proposant une forme de présence du livre ou de la lecture publique sous une de ses formes (audio, vidéo, etc.) au sein de l'établissement. Cet objet artistique ou de médiation culturelle sera :

- adressé en particulier aux personnes prises en charge (patients hospitalisés, personnes âgées résidant en EHPAD, personnes en établissements de soin en situation de handicap...),
- gratuit et accessible à tous les publics qui en feront l'usage,
- innovant,
- duplicable dans différents établissements,
- réutilisable pour ne pas être obsolète pour un usager après sa première utilisation,
- une expérience sensible, sociale ou intellectuelle, par exemple, et non un objet destiné à être simplement consommé,
- une expérience à vivre à la fois de manière individuelle et collective,
- pensé pour durer dans le temps.

BUDGET

L'enveloppe budgétaire est de 10 000 € à 15 000 €, selon le projet proposé et le nombre de personnes au sein de l'équipe artistique.

LES PARTIES PRENANTES DE LA RECHERCHE-ACTION

Le projet se compose de plusieurs partenaires réunis par le Réseau Culture-Santé Centre-Val de Loire :

- trois établissements sanitaires et médico-sociaux, situés dans différents départements de Centre-Val de Loire : l'Indre, le Cher et l'Eure-et-Loir.
- une équipe artistique
- une voire plusieurs équipes de recherche
- l'association Réseau Culture Santé, coordinatrice

3. Modalités pratiques

CALENDRIER 2025

La durée du projet s'étend de décembre 2024 à septembre 2025. Les temps de résidence / immersion dans les trois établissements seront d'une durée de 20h/établissement.

Tout au long de ce parcours, le Réseau Culture Santé CVL s'engage à coordonner le projet de manière à garantir son bon déroulement. En ce sens, plusieurs rendez-vous sont envisagés entre l'équipe artistique et d'autres partenaires :

- trois réunions d'étape du projet, avec notamment le bureau de l'association du Réseau, mais aussi des acteurs et partenaires du territoire invités à partager leur expertise (bibliothèque départementale, DRAC, des chercheurs, etc.). Elles se tiendront au début au milieu et à la fin du projet (en décembre en 2024, en mai 2025 et en octobre 2025)
- un temps de restitution finale

DÉPLACEMENTS

Le budget global du projet comprend le défraiement de l'équipe artistique. Il est préférable d'être véhiculé pour pouvoir se rendre dans les différents établissements.

4. Pour candidater

DOCUMENTS À FOURNIR

- Document annexe "Formulaire de manifestation d'intérêt" complété et signé
- CV du ou des artiste(s)
- Note d'intention, incluant la description du projet, sa mise en oeuvre et en quoi le projet répond aux enjeux et aux objectifs de l'appel à manifestation d'intérêt

- Calendrier prévisionnel
- Budget prévisionnel détaillé incluant les frais annexes
- Lettre d'engagement signée
- (Facultatif) Tout document utile pour une meilleure compréhension du projet ou pour découvrir le travail de la structure ou de l'artiste

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Cet appel s'adresse aux artistes, aux compagnies, aux collectifs, ainsi qu'à toute structure relevant de l'ESS.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection se fera en tenant compte en priorité :

- de la qualité et de la précision de la proposition, avec notamment la prise en compte des établissements partenaires, des populations et du territoire dans la démarche de projet,
- de l'expérience de l'équipe,
- du coût global des résidences et de la réalisation de l'objet.

Elle se fera sur la base des dossiers écrits. Un entretien pourra être proposé si besoin.

OBLIGATIONS LIÉES À LA COLLABORATION ET AU COFINANCEMENT

- L'équipe artistique s'engage à céder ses droits au Réseau Culture Santé Centre-Val de Loire dans le cadre de la commande réalisée. Les noms et le contexte de contexte de création seront cités pour chaque diffusion. Suite à la production, l'association se réserve le droit de dupliquer le dispositif de médiation créé, tout en y associant l'équipe artistique, pour permettre à d'autres établissements de santé de se l'approprier.
- Toute communication ou publication concernant le projet doit mentionner les parties prenantes et les co-financeurs.

DÉLAI DE RÉPONSE

La proposition doit être envoyée, accompagnée des pièces annexes, par mail aux adresses suivantes : coordination@reseau-cs-cvl.com et mediation@reseau-cs-cvl.com, avant le lundi 21 octobre 2024.

La décision sera prise au début du mois de novembre 2024 par le bureau de l'association, puis transmise aux candidats.